

PROVINCE DE QUÉBEC

CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 avril 2012, à 19 h, à la salle du conseil municipal, située au 325, chemin du Hibou.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Edith Coulombe
 Madame Julie Plamondon
 Monsieur François Du Sablon
 Madame Lisa Kennedy
 Monsieur Louis-Antoine Gagné

Formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Miller, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Michel Chatigny et la greffière adjointe et coordonnatrice des communications madame Sonia Bertrand sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Rapport de la demande de soumissions – réfection de voirie du chemin du Golf (projet IF-0803) et une partie des chemins de l'Église (projet IF-0802) et Jacques-Cartier Nord (IF-1106);
4. Lettre d'entente avec la firme J.E. Rainville ltée concernant la réalisation des travaux d'égout domestique dans le chemin du Golf (projet IF-0803) – acceptation et autorisation de signatures;
5. Adoption du règlement numéro 12-667 – pourvoyant à la réfection et au pavage d'une partie du chemin de l'Église (projet IF-0802), du chemin du Golf (projet IF-0803) et une partie du chemin Jacques-Cartier Nord (projet IF-1106) et décrétant un emprunt d'un million neuf cent soixante-dix mille dollars (1 970 000 \$);
6. Rapport du comité de sélection – engagement d'une inspectrice adjointe en urbanisme et en environnement – convention à durée déterminée;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 08, monsieur Robert Miller, maire, déclare l'ouverture de l'assemblée.

Rés.: 132-12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal procède à l'adoption de l'ordre du jour suite à la lecture de celui-ci, par madame la conseillère Edith Coulombe.

Considérant que chaque membre du conseil a reçu un avis de convocation de la manière prévue au Code municipal;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par madame la conseillère Julie Plamondon et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 133-12

**RAPPORT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – RÉFECTI-
ON DE VOIRIE DU CHEMIN DU GOLF (PROJET IF-0802) ET
UNE PARTIE DES CHEMINS DE L'ÉGLISE (PROJET IF-0802)
ET JACQUES-CARTIER NORD (IF-1106)**

Considérant que des soumissions publiques, parues dans le journal Constructo et dans le système SEAO, ont été demandées pour les travaux de réfection de voirie des chemins du Golf (IF-0803), de l'Église (IF-0802) et Jacques-Cartier Nord (IF-1106);

Considérant que la plus basse soumission reçue est celle des Entreprises P.E.B. Itée pour un montant de 1 747 795,91 \$ incluant les taxes applicables;

Considérant le rapport favorable de monsieur François Bergeron, ingénieur de la firme de Consultants Enviroconseil inc., portant sur les résultats de l'ouverture des soumissions;

Considérant que les exigences du devis concernant les documents administratifs et de qualification ont été respectées;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Lisa Kennedy, appuyée par madame la conseillère Julie Plamondon et résolu que le conseil municipal octroie le contrat pour les travaux de réfection de voirie des chemins du Golf (IF-0803), de l'Église (IF-0802) et Jacques-Cartier Nord (IF-1106), à l'entrepreneur qui a présenté la plus basse soumission conforme, soit les Entreprises P.E.B Itée, au prix total soumissionné de 1 747 795,91 \$, incluant les taxes applicables.

Le contrat entrera en vigueur à compter de l'approbation des personnes habiles à voter et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en regard avec le règlement d'emprunt numéro 12-667 adopté à cet effet.

Le prix total soumissionné peut cependant varier, l'entrepreneur n'étant payé que pour les quantités réellement exécutées, et ce, au prix unitaire soumissionné pour les différents articles du bordereau de soumission.

Les documents de soumission présentés par l'entrepreneur ainsi que les devis de soumission, les addenda numéros 1 et 2, les plans et la présente résolution font office de contrat liant les parties.

Les sommes nécessaires pour couvrir la présente dépense seront prises à même le règlement d'emprunt à être adopté à cet effet, pour le projet des chemins du Golf (IF-0803), de l'Église (IF-0802) et Jacques-Cartier Nord (IF-1106).

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 134-12

**LETTRÉ D'ENTENTE AVEC LA FIRME J.E. RAINVILLE LTÉE
CONCERNANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉGOUT
DOMESTIQUE DANS LE CHEMIN DU GOLF (PROJET IF-0803)
– ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURES**

Considérant que le programme triennal d'immobilisations des années 2012 à 2014 prévoit la réalisation du projet de réfection et de pavage du chemin du Golf en 2012 (projet IF-0803);

Considérant la demande de la firme J.E. Rainville ltée portant sur la réalisation des travaux d'égout domestique sur une partie du chemin du Golf pour les fins d'un projet de développement futur;

Considérant l'estimé desdits travaux incluant les imprévus (10 %) ainsi que les honoraires professionnels associés à ladite demande se chiffrant à 34 650 \$, plus les taxes applicables (annexe « F »);

Considérant la recommandation de la direction générale;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Edith Coulombe, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné et résolu que ce conseil :

- Accepte la lettre d'entente concernant la réalisation des travaux d'égout domestique dans une partie du chemin du Golf avec la firme J.E. Rainville ltée prévoyant une contribution maximale de 34 650 \$, plus les taxes applicables, par ledit promoteur; et
- Autorise le maire, monsieur Robert Miller et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Michel Chatigny, à signer pour et au nom des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, ladite lettre d'entente.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur le conseiller François Du Sablon arrive à la salle du conseil à 19 h 29.

Rés. : 135-12

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 12-667 –
POURVOYANT À LA RÉFECTION ET AU PAVAGE D'UNE
PARTIE DU CHEMIN DE L'ÉGLISE (PROJET IF-0802), DU
CHEMIN DU GOLF (PROJET IF-0803) ET UNE PARTIE DU
CHEMIN JACQUES-CARTIER NORD (PROJET IF-1106) ET
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT D'UN MILLION NEUF CENT
SOIXANTE-DIX MILLE DOLLARS (1 970 000 \$)**

Considérant qu'une copie du Règlement numéro 12-667 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que le maire, monsieur Robert Miller a fait la lecture dudit règlement;

Considérant que l'objet dudit règlement a été précisé;

Considérant que des copies dudit règlement sont disponibles pour consultation par les citoyennes et citoyens présents et ce, dès le début de la séance;

Il est en conséquence proposé par madame la conseillère Lisa Kennedy, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Antoine Gagné et résolu d'adopter le Règlement numéro 12-667 pourvoyant à la réfection et au pavage d'une partie du chemin de l'Église (projet IF-0802), du chemin du Golf (projet IF-0803) et une partie du chemin Jacques-Cartier Nord (projet IF-1106) et décrétant un emprunt d'un million neuf cent soixante-dix mille dollars (1 970 000 \$) comportant deux pages et trois annexes.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 136-12

RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION – ENGAGEMENT D'UNE INSPECTRICE ADJOINTE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT – CONVENTION À DURÉE DÉTERMINÉE

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un inspecteur adjoint en urbanisme et en environnement pour assurer un soutien dans le cadre du traitement des demandes de permis, de la relève nécessaire lors des périodes de vacances des inspecteurs municipaux et de toutes autres tâches connexes liées au Service de l'urbanisme et de l'environnement;

Considérant que le poste d'inspecteur a fait l'objet d'un concours d'emploi publié dans le journal Le Soleil au mois de mars 2012, de même que sur notre site Internet, sur les sites du Réseau d'information municipale et Québec municipal;

Considérant le rapport du comité de sélection sur les résultats du processus de sélection;

Il est en conséquence proposé par monsieur le conseiller François Du Sablon, appuyé par madame la conseillère Julie Plamondon et résolu que ce conseil :

- a. Accepte le rapport du comité de sélection, daté du 16 avril 2012, relatif au concours d'emploi pour l'engagement d'un inspecteur adjoint en urbanisme et en environnement;
- b. Nomme, pour une période de 36 semaines à compter du 23 avril 2012, madame Catherine Leclerc, domiciliée au 289, 1^{re} Avenue, Stoneham-et-Tewkesbury (Québec) G3C 0M2, au poste d'inspectrice adjointe en urbanisme et en environnement, conformément à la convention d'engagement à durée déterminée;
- c. Autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, la convention d'engagement à durée déterminée de madame Catherine Leclerc, à titre d'inspectrice adjointe en urbanisme et en environnement, du 23 avril au 31 décembre 2012;
- d. Le salaire de madame Leclerc sera celui prévu à la convention d'engagement, soit 22 \$ de l'heure.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Miller, maire, invite les citoyens et citoyennes à la période de questions.

Rés. : 137-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame la conseillère Julie Plamondon, appuyée par madame la conseillère Lisa Kennedy et résolu que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

Robert Miller, maire

Je, Robert Miller, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chatigny, directeur général et
secrétaire-trésorier